

N°300 !

Notre première lettre d'information *Infos réseau 17* est parue il y a plus de 7 ans, le 9 mars 2011.

A l'occasion de cette 300^e édition, nous souhaitons recueillir vos avis pour réfléchir à la faire évoluer.

Pour cela, nous vous sollicitons pour répondre à 3 petites questions, de façon complètement anonyme...

[Je réponds !](#)



◆ Infolettre

Puisque nous parlons de lettres d'information, nous vous rappelons que notre fédération nationale publie, tous les deux mois, l'*Infolettre de la FCSF*. Elle contient des informations très intéressantes dont nous faisons souvent le relais et est envoyée à toutes les personnes souhaitant la recevoir. Si vous n'êtes pas déjà inscrits, nous vous conseillons donc vivement de le faire. [C'est par ici !](#)

◆ Nouvelle COG 2018-2022

La nouvelle convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la CNAF a été signée cet été. Le document complet (166 pages) est téléchargeable sur le [site de la CAF](#), mais en vous trouverez un résumé de 4 pages en pièce jointe.



◆ Création de modules pour l'accès aux soins des étrangers

CORAPLIS propose aux formateurs et aux accompagnants, une formation de 4 jours, dans le but de créer des outils et d'animer des modules liés à la prévention et la santé, pour aider des personnes ne maîtrisant que peu ou pas le français oral ou écrit. En effet, ce public rencontre souvent des difficultés dans les démarches en lien avec la santé et se trouve en décalage, en termes d'habitudes socioculturelles, avec la prise en charge de la santé. Cette formation se déroulera à Niort entre novembre et janvier 2019. Vous trouverez toutes les informations sur le [site de CORAPLIS](#).

◆ Fermeture FD

En raison de la rencontre de toutes les fédérations de la Nouvelle-Aquitaine, la fédération sera fermée demain, jeudi 27 septembre.

◆ Appel à projets

La délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) lance, cette année, un appel à projets locaux unique, pour renforcer la visibilité et la cohérence de ces soutiens, en **fusionnant le calendrier des deux dispositifs « lutte contre le racisme et l'antisémitisme » et « lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT »**. Cet appel à projets s'adresse aux structures dont l'objet principal est de lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations anti-LGBT, de promouvoir les valeurs de la République, ou de mener une action éducative et pédagogique. Vous trouverez les informations concernant cet appel à projet en téléchargement sur le [site des services de l'Etat en Charente-Maritime](#).

Fédéralement vôtre